

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 109 (1964)
Heft: 2

Artikel: À l'OTAN, quoi de nouveau?
Autor: Montfort
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343181>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. de la Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—

Etranger: 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

A l'OTAN, quoi de nouveau ?

Alors que notre précédente « chronique »¹ date d'août 1963, il faut pourtant revenir, d'abord, en arrière, à l'Assemblée des parlementaires de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.), qui s'est tenue du 4 au 7 juin 1963 à Paris, pour prendre note de la déclaration du général Lemnitzer, commandant suprême des Forces alliées en Europe (SACEUR). A ce propos, il convient de savoir qu'il a confirmé le maintien de ce qu'on appelle, dans le jargon militaire de l'OTAN, la « stratégie de l'avant », soit, en clair, la résistance, plus ou moins dure (plutôt moins que plus!) dès le rideau de fer. Cette précision n'est évidemment pas sans intérêt pour nous et il fallait l'enregistrer. Elle nous touche, par exemple, à l'égard de la probabilité d'un bombardement atomique de notre pays.

Autre déclaration à retenir du Commandant suprême: il ne voit aucun avantage au fonctionnement de la force

¹ Faut-il redire, encore, pour d'éventuels nouveaux lecteurs, récemment abonnés, que, dans cette espèce de chronique, nous n'abordons, en général, que des faits, des mesures prises, d'ordre plutôt militaire.

nucléaire de l'OTAN comme entité séparée. Nous verrons plus loin qu'il semble avoir adopté depuis une attitude plus nuancée à ce sujet.

* * *

Le réseau « Ace Hight » (Allied Command Europa) de l'OTAN, qui vient d'entrer en service, met à la disposition du Commandement suprême en Europe un réseau de télécommunications qui assure le secret, l'instantanéité et la sécurité des transmissions de l'OTAN. Long de 13 000 km., il s'étend de la Norvège à la Turquie, compte 82 stations, 250 circuits téléphoniques et 180 circuits télégraphiques. Son poste de contrôle principal se trouve à 65 km. au nord de Paris.

* * *

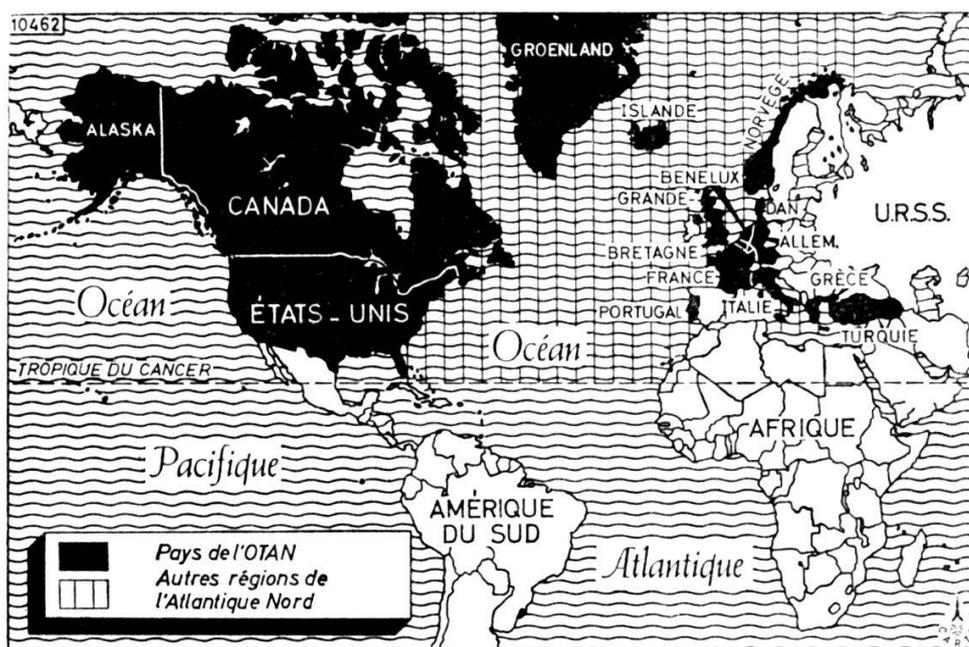
L'entraînement des forces de l'OTAN s'est poursuivi régulièrement, mais on ne peut pas ne pas être frappé, une fois de plus, par la faiblesse des effectifs, des moyens, mis, en général, en œuvre.

L'exercice « Northern Trail », dans lequel des *forces symboliques* ont été transportées par air, s'est déroulé, en juin 1963, dans la Norvège du nord; c'était la suite de celui de Grèce, en octobre 1962, dont nous avons fait mention¹. Il s'agissait de l'intervention d'éléments de la « force mobile », de la petite réserve, à disposition du commandant suprême, dont M. Stikker, secrétaire général de l'OTAN, et le général Lemnitzer nous parleront plus loin.

« Shapex 63 », exercice de cadres, l'a suivi au G.Q.G. de Rocquencourt, qui, on le sait, est le siège du SHAPE, d'où le nom de « Shapex ». Il avait pour but l'examen des problèmes essentiels de l'Alliance, dans le contexte de la situation mondiale actuelle.

La relève du « 1^{er} Battle Group » de la 28^e Div. inf. américaine par un détachement d'environ 1500 hommes de la

¹ Voir *Revue Militaire Suisse*, décembre 1962.



1^{re} Div. inf. du même pays, transportés par air du Kansas en République fédérale d'Allemagne, a fait l'objet d'un exercice de mobilité aérienne baptisé « Long Thrust VIII ».

Enfin, l'exercice « Southex 63 » jouait une intervention en Thrace et en Italie du nord, par parachutages et débarquements amphibies suivis de manœuvres terrestres, de forces helléniques, italiennes, turques et américaines.

Mais il faut en venir à l'opération « Big Lift » pour trouver, dans l'activité des troupes de l'OTAN du deuxième semestre de 1963, un exercice qui mette en œuvre des *effectifs* comparables à ceux que nous engageons, par exemple, dans nos cours de répétition de manœuvres. Débutant le 22.10.63, « Big Lift » a transporté en 73 heures, dans 204 appareils, 15 000 hommes de la 2^e Division blindée américaine, sur une distance d'environ 9000 km., du Texas dans la région de Francfort-sur-le-Main, de Ramstein et de Sembach, où ils ont « touché » leur matériel qui est stocké dans les dépôts d'Allemagne fédérale.

En ce qui concerne la durée du transport aérien, le général Joe W. Kelly, commandant du Service des transports aériens militaires de l'aviation américaine (MATS), affirma qu'elle

aurait pu être réduite à 40 heures, soit à un jour et demi, si on lui avait donné carte blanche.

Après que les chars, les véhicules blindés pour le transport du personnel et les canons auto-tractés eurent été répartis, la 2^e Division blindée fit mouvement pour rejoindre les Forces de l'OTAN et participer à des manœuvres dirigées par le général d'armée Pierre Jacquot (France) qui avaient pour but d'exercer la défense — mobile, s'entend — et la technique de la contre-attaque.

On conçoit qu'un soutien aérien protégeait ce transport. Il comprenait 68 chasseurs à réaction et appareils de reconnaissance qui, grâce à un ravitaillement en vol au moyen d'avions citernes, firent le voyage en moins de dix heures. Les plus rapides arrivèrent même à Chaumont en cinq heures cinquante-cinq minutes.

L'exercice « Big Lift » tendait à démontrer que les Etats-Unis sont capables, en cas de crise, de renforcer rapidement leurs alliés de l'OTAN, aussi bien que d'autres pays du monde. « Il y a deux ans et demi — écrivent les Nouvelles de l'OTAN — des spécialistes disaient à SACEUR qu'il faudrait aux Etats-Unis plus de deux mois pour transporter en Europe occidentale une division blindée et tout son équipement. Aujourd'hui, le matériel lourd est en place, prêt à être utilisé. Dans quelques mois les Forces aériennes américaines recevront le nouvel appareil de transport à longues distances à réaction, le « Starlifter C-141 », ayant une capacité d'au moins 42 tonnes et une vitesse de plus de 880 km./h. Alors, les 40 heures du général Kelly ne seront plus qu'un souvenir. »

Cependant, ne faut-il pas rappeler ce que le général d'armée Carpentier, ancien commandant des Forces terrestres alliées Centre-Europe, écrivait en février 1962 à propos de l'exercice « Long Thrust Two »¹, exercice du même genre mais de moindre importance, ce qui justifie d'autant plus

¹ *Revue Militaire générale*, numéro de février 1962.

la remarque de cet officier général qu'il convient de méditer : « Il apparaît en tout cas hors de doute que, les hostilités commencées, un transport massif de cet ordre est totalement exclu, les terrains européens devant alors être inutilisables en grande partie. » On pourrait encore ajouter que la maîtrise de l'air, indispensable à ce pont aérien, ne sera pas forcément acquise en face des colossales forces aériennes de l'U.R.S.S., même si l'on admet volontiers que les Etats-Unis engageraient bien davantage d'appareils que les 68 avions de la couverture de l'exercice « Big Lift » qui, de toute évidence, ne font pas le poids.

Enfin que penser de ces « places d'organisation » — en fait c'est bien de cela qu'il s'agit — dont l'occupation, suivant le transport aérien, ne peut pas passer inaperçue, et qui se trouvent dans la zone d'intervention possible des engins balistiques sol-sol de portée moyenne (600-1000 km.) de l'adversaire, tels que les T-1?

Ne faut-il pas admettre que cet exercice doit être considéré comme une performance technique, brillante assurément, mais du temps de paix?

* * *

Pour terminer cette rapide revue des faits de la deuxième partie de l'année 1963 à l'OTAN, nous tenterons de trouver quelque chose de positif, d'effectif, à la Neuvième session annuelle de la Conférence des parlementaires de l'OTAN¹ qui s'est tenue à Paris du 4 au 9 novembre.

Composée de quelque deux cents représentants dont la discussion est en quelque sorte le principal instrument professionnel, on conçoit que ce genre de réunion ne peut avoir pour résultat que des échanges d'idées. Nous allons en glaner quelques-unes qui restent dans le cadre que nous nous sommes fixé pour cette chronique.

¹ Nous tirons ces renseignements des *Nouvelles de l'OTAN* (décembre 1963) et d'un article du général Carpentier dans la *Revue militaire générale* (décembre 1963).

M. Stikker, secrétaire général de l'OTAN, a exposé objectivement combien la force du nationalisme exerce encore une influence puissante sur la politique des gouvernements de l'Alliance, et il a cité pour preuves les difficultés rencontrées dans l'intégration des fabrications d'armement, comme aussi dans celle des défenses. Parlant des petites nations — il est lui-même hollandais — il a dit: « Je ne vois pas, pour ma part, comment les petits pays peuvent apporter une contribution efficace à la défense commune et assurer en définitive leur propre survie, si ce n'est grâce à une intégration toujours plus étroite de leurs forces au sein de l'Alliance. Pour eux, il n'y a pas d'autre solution. » Propos digne d'attention pour nous.

Pour sa part, il ne peut admettre l'idée que la construction de la nouvelle Europe conduise à la rupture de l'Alliance Atlantique, et il n'est pas question de rejeter l'un de ces deux idéaux, au lieu de poursuivre les deux à la fois.

Il estime qu'il n'est pas bon que le noyau principal des affaires civiles de l'OTAN se trouve d'un côté de l'Atlantique, alors que le noyau principal des affaires militaires se trouve de l'autre côté de cet océan.

A propos de la défense de l'Alliance, le secrétaire général a souligné la nécessité d'un équilibre à trouver entre les armes nucléaires et les armes classiques, comme aussi — une fois de plus — celle d'améliorer la qualité et l'efficacité de ces dernières. « Sur ce point — a-t-il dit, sans préciser davantage — je pense que nous sommes en train de réaliser certains progrès. »

M. Stikker a relevé que les décisions prises en Conseil des ministres des affaires étrangères des pays membres, en mai 1963 à Ottawa¹, étaient exécutées, ou en voie d'exécution, notamment celle qui concerne l'organisation des forces nucléaires affectées au commandant suprême des Forces

¹ Voir le détail dans le numéro d'août 1963 de la *Revue Militaire Suisse* (page 362).

alliées en Europe, qui comprennent maintenant la totalité des forces de bombardiers « V » du Royaume-Uni, trois sous-marins américains armés de fusées Polaris et des unités aériennes appartenant à d'autres membres de l'Alliance.

La *force mobile*, la réserve, dont parlait déjà le général Norstad avant son départ¹, est formée d'éléments fournis par six pays sur les quinze de l'OTAN, car on se heurte encore « à des difficultés de financement qui sont assez décevantes »; c'est le secrétaire général qui le dit.

De son côté le général Lemnitzer, abordant le même sujet, précise qu'il s'agit de forces mobiles (au pluriel) se composant de deux éléments séparés: la Force terrestre mobile et la Force aérienne mobile. Leur but est de constituer un petit groupement multinational qui puisse être expédié, sur très court préavis, vers toute région du Commandement allié en Europe menacée d'agression par les Soviets ou leurs satellites.

« Pour ce qui est de la Force terrestre mobile, bien que petite², elle possède des moyens de combat efficaces. Toutefois, son utilité réside surtout dans son effet psychologique et sa valeur de dissuasion. Son caractère multinational est conçu pour prouver à un ennemi, sans l'ombre d'un doute, qu'une attaque dirigée contre l'un quelconque des membres de l'Alliance constitue une attaque contre l'ensemble de l'OTAN... uni dans la volonté de résister à toute violation de frontière, si minime soit-elle. »

Quant aux fonctions d'adjoint au Commandant suprême allié en Europe chargé des questions nucléaires³ — poste qui a été confié au général de corps d'armée aérien Van Rollegem, de l'armée belge — le général Lemnitzer a exprimé d'une manière nette que ces fonctions ne comportaient pas le comman-

¹ Voir le numéro de juin 1963 de la *Revue Militaire Suisse* (page 264).

² Elle ne compte actuellement que 5 bataillons et il est permis de douter que son existence produise tous les effets dont va parler le commandant suprême. Mft.

³ Poste créé par décision du Conseil à Ottawa, en mai 1963. Voir *Revue Militaire Suisse*, août 1963, page 362, lettre b.

dement des forces nucléaires affectées au Commandement allié en Europe. D'après notre terminologie suisse, il s'agit donc d'un chef de service à l'état-major du Commandant suprême, à SHAPE.

Revenant, semble-t-il du moins, sur la déclaration qu'il avait faite à l'Assemblée des parlementaires de l'U.E.O., où il disait ne voir aucun avantage au fonctionnement d'une force nucléaire de l'OTAN comme entité séparée, il ne prend plus position actuellement en ce qui concerne la force nucléaire: multinationale ou multilatérale. « Il accepte l'une et l'autre, du moment qu'il en résulte un renforcement de ses possibilités de défense. »

Parmi les prises de position des délégués, il faut citer celle du général Billotte (France) qui a déclaré que « la force de frappe française serait en même temps atlantique; elle ne peut qu'augmenter la puissance de l'OTAN ». Peut-être, mais elle ne sera pas subordonnée aux forces de l'Alliance! Et de son côté le Comité militaire de cette dernière a affirmé: « Nous sommes contre les forces nucléaires nationales... »

* * *

L'entente ne règne donc pas et on a un peu le sentiment que l'on cherche à s'illusionner en s'occupant de questions d'importance secondaire, faute de pouvoir se mettre d'accord sur les principales.

On joue au soldat avec une « force », une réserve continentale de *cinq bataillons* et le général Lemnitzer en est encore à « désirer obtenir » un certain renforcement des moyens classiques mis à sa disposition¹. Il a le sentiment — et il n'est pas le seul à l'avoir! — que ce renforcement pourrait être accepté par les membres de l'OTAN, sans qu'il en résultât des charges financières supplémentaires trop lourdes. Ainsi

¹ Il s'agit de parvenir notamment à se faire accorder les 30 divisions estimées nécessaires, en 1952 déjà, par le général Gruenther pour la région opérationnelle Centre-Europe et qui ne sont pas encore là.

aurait-il à sa disposition un système de forces cohérent, comprenant des forces conventionnelles en nombre suffisant¹, force nucléaire européenne sous ses ordres, et l'appui qu'il la recevrait de la force extérieure en quasi totalité américaine, Strategic Air Command et fusées intercontinentales, dépendant du QG de Omaha auprès duquel le Commandant suprême en Europe a un groupe de liaison. Mais il y a, on le voit, beaucoup de choses au conditionnel!

Comme le dit le général Carpentier²: « La machine de l'OTAN n'est pas « enrayée » certes, mais elle « patine ».

Il semble que l'on compte sur le « deterrent » atomique basé sur la puissance nucléaire des Etats-Unis et que l'on se dispense aisément et bien à la légère de l'effort nécessaire, en se contentant de faire du « planning »... à vide.

Colonel-divisionnaire MONTFORT

Armée et Foyer

C'est bien volontiers que je répons à la demande du directeur de la *Revue Militaire Suisse* me suggérant de confier à ses lecteurs quelques réflexions à propos d'*Armée et Foyer*. Je suis reconnaissant au colonel brigadier Masson de me donner ainsi l'occasion d'exposer, à grands traits, dans quelle optique je compte accomplir ma tâche,

Dans le domaine des idées, l'essentiel est de savoir ce que l'on veut et où l'on va.

Avant tout, je tiens à préciser que j'entends rester fidèle à la mémoire de notre Général qui, par son ordre d'armée du 3 novembre 1939 créant A+F nous disait: « J'attire l'attention de tous les chefs, quel que soit leur rang dans

¹ Ce qui n'est pas le cas en ce moment. Mft.

² *Revue Militaire générale*, décembre 1963.